



L'assureur de toute une vie

Paris, le 6 novembre 2013

## Communiqué de presse

### Conseil d'administration du 6 novembre 2013

Lors de sa réunion de ce jour, le conseil d'administration de CNP Assurances<sup>1</sup> a évoqué les discussions avec BPCE au sujet des accords de distribution.

CNP Assurances rappelle que le développement et l'enrichissement de son offre, destinés à renforcer ses grands partenariats, constituent un axe stratégique prioritaire.

Dans ce cadre, le conseil d'administration, informé des choix stratégiques de BPCE, entend que les discussions soient menées avec BPCE en vue de définir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, un modèle renouvelé de partenariat en assurance de personnes, autour du stock et des affaires nouvelles, incluant l'ensemble des composantes financières, techniques, opérationnelles et commerciales. A cette fin, la société examinera les schémas de coopération envisageables dans une optique de préservation de l'équilibre global d'un accord de partenariat entre les deux groupes, de protection des intérêts des assurés et des salariés, de protection de l'intérêt social de CNP Assurances et de création de valeur pour l'ensemble des actionnaires de CNP Assurances.

#### Contacts presse CNP Assurances

Florence de MONTMARIN  
01 42 18 86 51

Tamara BERNARD  
01 42 18 86 19

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

#### Contacts investisseurs et analystes CNP Assurances

Jim ROOT  
01 42 18 71 89

Annabelle BEUGIN-SOULON  
01 42 18 83 66

Julien DOCQUINCOURT  
01 42 18 94 93

[info@cnp.fr](mailto:info@cnp.fr)

<sup>1</sup> Les indicateurs financiers des neuf premiers mois 2013 feront, comme prévu, l'objet d'un communiqué, le 7 novembre 2013, à 7H30.

## À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 951 M€ en 2012. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte 23 millions d'assurés en épargne et prévoyance dans le monde et 17 millions en couverture de prêts.

Le métier de CNP Assurances est de donner confiance dans l'avenir en proposant à chacun les moyens de se prémunir contre les aléas de la vie. Assurance vie, retraite, couverture de prêts et prévoyance : CNP Assurances conçoit et gère les produits d'assurance distribués par des partenaires bien implantés sur leur marché.

- En France, en assurance individuelle, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : CNP Trésor.

- En assurance collective, CNP Assurances et ses filiales à l'étranger conçoivent des produits de couverture de prêts pour de nombreux établissements financiers. Elles réalisent également des contrats groupe sur-mesure en retraite et en prévoyance, pour les collectivités locales, entreprises et mutuelles partenaires.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

**Avertissement :** Le présent document peut contenir des données de nature prospective. Ces données se réfèrent notamment à des projections, des événements futurs, des tendances ou objectifs qui sont sujets par nature à des risques et aléas susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces données. Les résultats, performances, objectifs ou estimations peuvent présenter des différences avec les résultats réels notamment en raison de l'évolution de la conjoncture économique et des performances des marchés financiers, des décisions et changement d'ordre législatifs ou réglementaires, de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés et notamment des taux de mortalité et de morbidité, du taux de conservation des affaires, de l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change, de la concurrence, des changements intervenant dans les politiques des grandes banques centrales ou gouvernements étrangers, des procès ou actions en justice, des effets des acquisitions et de leurs intégrations, et des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence.

Des informations concernant ces risques et aléas peuvent figurer dans les documents déposés par CNP Assurances auprès de l'AMF. CNP Assurances ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser du fait de nouvelles informations, d'évènement futur ou pour toute autre raison les données de nature prospective qui peuvent être présentées dans ce document.

### Contacts presse CNP Assurances

Florence de MONTMARIN  
01 42 18 86 51

Tamara BERNARD  
01 42 18 86 19

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

### Contacts investisseurs et analystes CNP Assurances

Jim ROOT  
01 42 18 71 89

Annabelle BEUGIN-SOULON  
01 42 18 83 66

Julien DOCQUINCOURT  
01 42 18 94 93

[info@cnp.fr](mailto:info@cnp.fr)